



UN BON EN AVANT HISTORIQUE POUR LES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Président Barack Obama a tenu ses promesses électorales: Les Etats-Unis ont signé hier, jeudi 31 juillet, la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées : un pas de géant pour le premier Traité des Droits de l'Homme adopté en 20 ans, ainsi qu'un signal fort pour les pays n'ayant pas encore ratifié le texte.

Le 30 Juillet 2009, les Etats-Unis ont signé la Convention des Nations Unies sur les Droits des Personnes Handicapées (CNUDPH). Cette signature représente un renforcement sans précédent des Droits de l'Homme : le handicap est enfin à l'ordre du jour dans le calendrier politique et il s'agit de la première Convention des Nations Unies adoptée en 20 ans. Jusqu'à aujourd'hui, les Etats-Unis avaient ratifié seulement 3 Conventions (Le Pacte international relatifs aux droits civils et politiques, la Convention contre la torture et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales). Le Président Barack Obama marque la rupture avec les administrations précédentes : il signe la 4e Convention et encourage le Sénat à la ratifier: « Les Droits des personnes en situation de handicap sont des Droits universels qui doivent être reconnus et promus dans le monde entier » a-t-il souligné à l'annonce de la signature, en rappelant que 650 millions de personnes à travers le monde vivent en situation de handicap.

L'Union européenne compte plus de 65 millions de personnes en situation de handicap, ce qui représente 10% des citoyens des 27 pays. Depuis son entrée en vigueur en mai 2008, la Convention a été signée par tous les Etats membres ainsi que par les Communautés européennes et ratifiée par 9 pays dont la Belgique au mois de juillet. La ratification de la Convention par les Communautés européennes est en cours et devrait avoir lieu d'ici fin 2009. Ce sera la première fois que les Communautés européennes accéderont à un Traité international des droits de l'Homme. Avec 142 signatures et 62 ratifications 28 mois après son ouverture à la signature, la Convention a rassemblé un nombre record d'engagements de la part de la Communauté internationale.

Carlotta Besozzi, Directrice du FEPH, a déclaré: « Le Président Barack Obama n'a pas seulement accompli ses promesses électorales, il a également envoyé un signal fort aux pays n'ayant pas encore signé la Convention ». La CNUDPH lie les Etats partis à une révision de leur législation nationale de manière à la rendre conforme aux exigences du Traité. Concrètement des actions devront être engagées dans des domaines aussi décisifs que l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux transports et technologies, et aux infrastructures des bâtiments publics, ainsi que la garantie du droit de vote et de la participation politique et de la capacité légale à toute personne en situation de handicap. Ce sera également l'opportunité pour un passage des institutions dans lesquelles les personnes handicapées vivent séparées de la société, à une vie en communauté rendue possible par la promotion de la vie indépendante.

Du 2 au 4 septembre 2009, le Forum Européen des Personnes Handicapées représentera le mouvement européen du handicap à la Conférence des Etats partis aux Nations Unies. Un moment historique au cours duquel les mesures législatives nécessaires à la mise en œuvre de la Convention sur les droits des personnes handicapées y seront discutées.

Plus d'informations sur Internet:

- [La Convention des Nations Unies relative aux droits des Personnes Handicapées](#)

Contact Forum Européen des personnes handicapées : Aurélien Daydé | chargé de communication | T +32 2 282 46 00
| M +32 485 64 39 93 | aurelien.dayde@edf-feph.org | www.edf-feph.org

Le Forum européen des personnes handicapées (FEPH) est la plateforme européenne qui représente les intérêts de 65 millions de citoyens handicapés au sein de l'Union européenne. Les organisations membres du FEPH incluent les plateformes nationales des personnes handicapées de tous les Etats membres de l'UE et de l'Espace économique européen, ainsi que les ONG européennes représentant les différents types de handicap. La mission du FEPH est de garantir le respect total des droits fondamentaux et humains des personnes handicapées par le biais d'une implication active dans le développement et application des politiques européennes